



## NOTE DE POSITION

### *Forfaiture du Coordonnateur du Système des Nations Unies face à la restriction de l'espace civique au Congo Brazzaville*

Le Consortium des Associations pour la Promotion de la Gouvernance Démocratique et de l'État de Droit (CAPGED) exprime son indignation et sa ferme protestation suite à l'acte de forfaiture commis par le Coordonnateur résident du système des Nations Unies au Congo. Le 27 février 2026, ce dernier a donné l'ordre aux responsables du Centre d'Information des Nations Unies (CINU) à Brazzaville de refuser d'abriter la conférence de presse de l'Observatoire Congolais des Droits de l'Homme (OCDH), portant sur la publication de son rapport 2026 intitulé « *Les Droits humains en grande difficulté au Congo Brazzaville : L'illusion de démocratie et d'État de Droit pour pérenniser la tyrannie* ».

La salle de conférences du CINU avait été choisie pour sa taille, sa sécurité et ses équipements adaptés, et avait été préalablement réservée et payée pour accueillir cet événement. La presse nationale et internationale y était conviée, tout comme la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH), le Ministère de la Justice et des Droits Humains, ainsi que des représentants des missions diplomatiques, y compris l'ambassade de France et la délégation de l'Union Européenne.

Cependant, à la surprise générale, à quelques heures de l'événement, la direction du CINU a informé les responsables de l'OCDH que la salle ne serait plus disponible pour cette conférence de presse, prétextant que « pour le Gouvernement, cette activité constituait un trouble à l'ordre public ». Cette décision, manifestement motivée par des considérations politiques, a contraint l'OCDH à organiser l'événement dans ses propres locaux à Moungali, après que le CINU ait restitué les fonds versés pour la réservation.

Cette attitude du Coordonnateur résident du système des Nations Unies, qui se soumet à des pressions extérieures pour entraver la libre expression et la participation civique, constitue une grave entrave à l'espace civique ; ce qui est en totale contradiction avec le rôle de neutralité et de soutien que les Nations Unies sont censées jouer auprès de la société civile congolaise. Cette posture affaiblit l'indépendance de l'ONU et porte atteinte à sa mission de défense des droits humains en République du Congo.

Pour les organisations membres du CAPGED, cet acte illustre une dérive inacceptable qui sert à renforcer la répression de la liberté d'expression et à perpétuer un climat d'intolérance envers les voix dissidentes, dans un contexte déjà marqué par une restriction croissante de l'espace civique.

#### **Recommandations:**

- **Renforcer l'indépendance des Nations Unies** : Le Coordonnateur résident du système des Nations Unies au Congo doit préserver son rôle impartial et garantir la protection de l'espace civique en République du Congo ;

CONSORTIUM DES ASSOCIATIONS POUR LA PROMOTION DE LA GOUVERNANCE  
DEMOCRATIQUE ET L'ETAT DE DROIT (CAPGED)



- **Engagement en faveur des droits humains** : L'ONU doit intervenir activement pour dénoncer toute restriction injustifiée des libertés fondamentales et soutenir les initiatives de la société civile, notamment celles qui militent pour la protection des droits humains ;
- **Garantir la liberté d'expression** : Les Nations Unies doivent garantir que des événements publics liés à la défense des droits humains puissent se tenir dans un cadre neutre, sans interférence des autorités politiques locales ;
- **Faire pression sur le Gouvernement** : Le système des Nations Unies doit exiger du Gouvernement congolais qu'il respecte ses engagements en matière de liberté d'expression et de protection de l'espace civique ;
- **Promouvoir un dialogue constructif** : Il est essentiel de rétablir un dialogue ouvert entre les autorités congolaises, les Nations Unies et les organisations de la société civile pour prévenir de telles violations à l'avenir.

Fait à Brazzaville, le 9 mars 2026

Pour le Consortium :

Directrice exécutive, OGDH  
Signature

Nina Cynthia KIYINDOU

Administrateur général, FGDH  
Signature

Maixent AGNIMBAT EMEKA

Coordonnateur national, CDHD  
Signature

Roch Euloge NZOBO

1er Coordonnateur, Ras-le-bol  
Signature

Bertrand Menier KOENIANGA

Président national, ARPA2DH  
Signature

Blanchard Chérotti MAVOUNGOU